



FÉDÉRATION
DES CHASSEURS
DU BAS-RHIN

N°41 DÉCEMBRE 2012

INFOS'CHASSE 67

LE MAGAZINE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

Gérard Lang,
les membres du conseil d'administration,
le personnel de la FdC67,
les opérateurs du Cyné'tir
et la rédaction vous souhaitent de

*Joyeuses fêtes
de fin d'année*



ABOVE AND BEYOND



Réservez votre essai dès maintenant.

Land Rover Strasbourg

www.landrover-strasbourg.com - E-mail : c.wieser@2a67.fr

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40 - Clément Wieser et Stéphane Beuret

91, route de Bischwiller à Haguenau - Tél. 03 88 05 40 40 - Pascal Ecoiffier

Consommations mixtes Norme CE 1999/94 (L/100 km) : de 4,9 à 14,9 - Rejets de CO₂ (g/km) : de 129 à 348.

Sus à scrofa, le bien nommé

Le sanglier, animal au demeurant fort sympathique est le gibier le plus intelligent que l'on puisse trouver en Europe, mais aussi le plus prolifique.

Grâce à son intelligence, il devient d'une part allégrement un déprédateur redoutable pour les cultures agricoles faciles à piller et d'autre part il déjoue les ruses inventées par l'homme pour le capturer. Très prolifique, car c'est une espèce à stratégie «r» basée sur la production d'un grand nombre de jeunes pour pallier une mortalité juvénile très élevée, sauf dans des conditions favorables.



Le Bon Dieu pour les uns, la sélection naturelle pour les autres l'a doté d'une dizaine d'allaites pour assurer la survie de 10 marcassins en conditions favorables.

Avec de telles caractéristiques notre sanglier se permet des fluctuations de populations considérables, creuse rapidement un trou dans les finances du FIDS et devient encore plus rapidement une catastrophe insupportable pour le monde agricole, comme vous pourrez le constater dans les pages suivantes.

Gérard Lang, *président de la FdC67*

Alors un bon conseil :

shoot!
schießt!
Tirez!



Fermeture de la FdC67
entre Noël et Nouvel an

Voir P.22

Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Espace Chasse et Nature
Chemin de Strasbourg • 67170 Geudertheim

Tél. 03 88 79 12 77

Fax : 03 88 79 33 22

Courriel : fdc67@wanadoo.fr

Internet : www.fdc67.fr

Horaires de réception
et accueil téléphonique :

**du mardi au vendredi de 10h à 16h
sans interruption**

Cordonnées GPS :

Latitude 48° 41' 31.27 N

Longitude 7° 45' 35.00 E

ou Maison forestière Sandgrube
67170 Geudertheim

SOMMAIRE

Dégâts des sangliers	4-5
FIDS	6
Compte-rendu de C.A.	8-9
Remplir son plan de chasse	12-13
Messes de Saint-Hubert	14
Assemblée Générale de l'AINC	16
Agrément pour la FDC67	16
Brèves	18-20
Petites annonces	22

Infos'Chasse 67 vous est distribué gratuitement six fois par an grâce notamment au soutien de tous les annonceurs.

Merci de les privilégier lors de vos achats.

Directeur de la publication : Gérard Lang • Rédacteur en chef : Dominique Biache – Conseil en communication Tél. 03 88 56 25 01 – Courriel : d.biache@evc.net
Crédits photos : Dominique Biache, Jonathan Fischbach, Nicolas Braconnier, Thierry Boué, DR
Conception graphique : Denis Willinger
Tirage : 8400 exemplaires • Dépôt légal : 4^e trimestre 2012



Vos interlocuteurs à la FdC 67

Courriel : fdc67@wanadoo.fr



Béatrice Roecker

Responsable du service administratif - 03 88 79 83 85



Fabienne Musser

Comptabilité



Hugui Boquel

Secrétariat



Alexandra Barthel-Dick

Secrétariat



Patrick Jung

Responsable du service technique - 06 80 74 70 39



Jonathan Fischbach

Technicien

06 86 80 24 85



Nicolas Braconnier

Technicien

06 80 74 71 61



SPECIALISTE PNEUMATIQUES 4x4

ROUTE - MIXTE - TERRAIN

TOUTES MARQUES **Conseils et montage**



point S

Pas de stress, il y a point S!

121 rue du G^{al} Leclerc
67540 OSTWALD
03 88 30 22 72

Conditions spéciales sur présentation de cette annonce



Qu'attendez-vous pour tirer ?

Régulièrement la presse se fait l'écho des exaspérations des agriculteurs voire du grand-public quant aux dégâts de sangliers, leur présence en ville et dans les jardins tout en fustigeant pêle-mêle, les « mauvais chasseurs », l'agrainage, etc.

Au-delà de la subjectivité toute relative de ces articles de presse, la froide objectivité des chiffres dépeint un tableau peu réjouissant : + 20% de dégâts supplémentaires en surface par rapport à 2011 et + 50% en valeur !

Tirez ! Tirez ! Tirez !

Faut-il redire comme en décembre 2008,



Parlez-en Pour trouver des vers blancs, les sangliers attaquent près, champs et jardins

De la kastille de la Thor à celle de la Doller, aucune commune n'y échappe. Depuis quelques semaines, les sangliers font des ravages et viennent labourer jusqu'au pied des habitations. Pourquoi une telle invasion ?

Manque de glands et de faibles

« C'est parce que les glands sont rares et que les sangliers ne trouvent pas de nourriture ailleurs », explique un chasseur. « Ils sont obligés de venir chercher leur nourriture dans les champs et les jardins. »



« On a un problème pour vous, les gens ! » dit le sanglier. « C'est parce que les glands sont rares et que les sangliers ne trouvent pas de nourriture ailleurs. Ils sont obligés de venir chercher leur nourriture dans les champs et les jardins. »



Un sanglier en action dans le Haut-Rhin. © M. B. / A. B.

« Les chasseurs ne sont pas responsables »

« Les chasseurs ne sont pas responsables de l'augmentation des sangliers », affirme un expert. « C'est la diminution des glands et la perte de leur habitat naturel qui sont les causes principales de cette invasion. »



Portrait of a man.

« Il doit y avoir plus de battues »

« Il faut augmenter le nombre de battues », propose un chasseur. « Cela permettrait de contrôler la population de sangliers et de réduire les dégâts causés par ces animaux. »



Portrait of a man.

« Il faut stopper l'agrainage cet hiver »

« Il faut arrêter l'agrainage cet hiver », recommande un expert. « Cette pratique aggrave la situation en détruisant les habitats naturels des sangliers. »



Portrait of a man.

« Des tranchées de Verdun sur mon terrain... »

« Des tranchées de Verdun sur mon terrain », raconte un agriculteur. « Les sangliers ont creusé de nombreuses tranchées dans mon champ, ce qui rend impossible la culture. »



Photo of a pig in a field.

PRÉFECTURE Dégâts des sangliers: vigilance sur la gestion cynégétique

La préfecture du Haut-Rhin nous prie d'insérer : « Face à l'augmentation importante des dégâts sur les cultures, les prairies et les vignes provoqués par les sangliers dans certains secteurs du département, notamment dans les vallées vosgiennes, les services de la direction départementale des territoires suivent attentivement l'évolution de la situation. Les dégâts chez les particuliers constituent également une source de préoccupation croissante. Pour être bien identifié au niveau national, le problème est sans doute aggravé dans le Haut-Rhin par la sociologie, les modalités pratiques de chasse et de gestion des animaux. »

La DDT intervient sur demande des agriculteurs, du fond départemental d'indemnisation des dégâts de sanglier ou de particuliers en ordonnant des chasses particulières (tirs de nuit aux phares, battues administratives...) après mise en demeure préalable des adjudicataires des lots de chasse. C'est ainsi qu'au cours de la saison 2011-2012 et à ce jour, 280 lots de chasse ont ainsi été mis en demeure et 22 chasses particulières ont déjà été ordonnées avec le concours des Lieutenants de Louveterie dont 18 par arrêté préfectoral et quatre par arrêté municipal. Les interventions sont particulièrement orientées dans les secteurs où les chasseurs ne remplissent pas leurs obligations de résultats cynégétiques soit environ 20 % du territoire de chasse départemental. De même, l'État s'est impliqué dans la prise en charge des difficultés causées par le sanglier en finançant la réalisation d'un atelier de découpe et de venaison à Cernay. Cette structure a bénéficié d'une

« La loi du fusil »

Face à la prolifération des sangliers et aux dégâts occasionnés, la Fédération des chasseurs du Haut-Rhin lance un appel à ses troupes, en particulier dans les vallées vosgiennes. Elle veut plus de résultats et des preuves de succès.



Photo of a pig in a field.

IL MANGE TOUT, SAUF LES CAILLOUX. Les sangliers sont de véritables destructeurs. Ils mangent tout ce qui se trouve à leur portée, à l'exception des cailloux. Cette habitude leur permet de creuser de nombreuses tranchées dans les champs, ce qui rend impossible la culture.

Trop, c'est trop

La recrudescence des dégâts de sangliers met en péril l'équilibre économique de certaines exploitations. Les agriculteurs demandent à l'administration de prendre des mesures pour réguler la population de cochons sauvages.

Jean Idoux ne cache pas son exaspération. Sa vigne vient d'être, une fois de plus, ravagée par des sangliers. L'éleveur laitier de Châtenois a fait le calcul : « 9 hectares sur 25 ont été complètement retournés », creusés parfois jusqu'à 40 cm de profondeur.

Bonne nouvelle : les tirs de nuit avec source lumineuse et en présence d'un lieutenant de louveterie sont désormais possibles. Le préfet a signé l'arrêté qui les autorise l'année dernière. ODDLE WEISS

1,2 million d'euros d'indemnités. En 2011, environ 900 hectares de terres agricoles ont été endommagées par les cochons sauvages. Le fond...

Des sangliers « gros comme ça à 5 mètres de la maison »

Le sanglier, la hantise des agriculteurs

Pas de solution miracle

de nuit, dans des miradors, en plaine... Vous vous installez à 8 h du soir et vous êtes là jusqu'à un lendemain matin parce que le vent n'était pas de votre côté et que les sangliers vous sentent... Sur la question de l'agrainage, il est catégorique : « On ne nourrit pas les sangliers, on fait de la dissuasion en les éloignant des cultures. Et on les attrape aussi. Mais ce n'est pas les quelques grains de maïs qui vont les nourrir ! Surtout, lorsqu'à côté, on a un chêne qui produit 600 kilos de glands... », estime Gérard Lang.



Tirer sur des laies avec ses petits est contre l'éthique des chasseurs.

« Si on est des chasseurs, on ne tire pas des criminels ». D'ailleurs, le sanglier n'a-t-il pas « un groin qui lui sert à retourner la terre. Il est programmé pour faire cela et il a une fonction écologique puisque il aère les sols des forêts. Et ils mangent les herbes des prés car ils contiennent du sucre dont ils raffolent... Les dégâts qu'ils occasionnent, c'est pour notre pomme. Il faut bien que l'on indemnise. Le Fonds verse environ 2 millions par an aux agriculteurs ». Si, de bonne guerre, les estimateurs ont tendancé à minimiser les dégâts, « les agriculteurs ont tendance à en rajouter ». Pour le lieutenant de louveterie en charge du canton de Villé depuis 2010, Jean-Claude Cuntzmann, le problème lié aux

sangliers est « classique. Mais il n'y a pas de solution miracle ». Les dégâts à évaluer dans un pré « sont plus difficilement chiffrables que dans un champ de maïs. Il faudrait savoir combien d'herbe ne poussent...

AGRICULTURE Dégâts de sangliers

Trop, c'est trop

La recrudescence des dégâts de sangliers met en péril l'équilibre économique de certaines exploitations. Les agriculteurs demandent à l'administration de prendre des mesures pour réguler la population de cochons sauvages.

Jean Idoux ne cache pas son exaspération. Sa vigne vient d'être, une fois de plus, ravagée par des sangliers. L'éleveur laitier de Châtenois a fait le calcul : « 9 hectares sur 25 ont été complètement retournés », creusés parfois jusqu'à 40 cm de profondeur.



Les sangliers retournent les prairies à la recherche de vers de terre dont ils sont friands.

« La loi du fusil ». Face à la prolifération des sangliers et aux dégâts occasionnés, la Fédération des chasseurs du Haut-Rhin lance un appel à ses troupes, en particulier dans les vallées vosgiennes. Elle veut plus de résultats et des preuves de succès.

Bonne nouvelle : les tirs de nuit avec source lumineuse et en présence d'un lieutenant de louveterie sont désormais possibles. Le préfet a signé l'arrêté qui les autorise l'année dernière. ODDLE WEISS

1,2 million d'euros d'indemnités. En 2011, environ 900 hectares de terres agricoles ont été endommagées par les cochons sauvages. Le fond...

Des sangliers « gros comme ça à 5 mètres de la maison »

Sélection d'articles de presse extrait de:

DNA

DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

JOURNAL ALSACE

Dégâts de sangliers : + 52% en valeur !

Les récoltes s'achèvent nous permettant ainsi de faire le bilan sur l'état des dégâts.



Nous l'avions dit et écrit, la saison 2012 serait dure à gérer et ce fut le cas. + 180 hectares par rapport à l'année 2011, soit + 20 % en surface, mais en euros cela représente + 52 % du fait des prix élevés et des rendements.

L'abondance de sangliers et la quasi absence de fruits forestiers incitent les sangliers à se nourrir dans les champs et à retourner les prés et les semis de blé.

Il faut donc agir rapidement en diminuant la population de suidés.

Dès que les premiers dégâts sont constatés, il faut aussitôt réagir en pratiquant des tirs de nuit ou des battues pour renvoyer les sangliers en forêt. Récemment, nous avons avertissons un louvetier que nous avons constaté d'importants dégâts dans les prés sur une commune de son secteur.

Aussitôt, il contacte le locataire de chasse qui lui annonce qu'il chasse dans quinze jours et qu'il rajoutera une battue en février.

Eh bien non, ce n'est pas la solution. Pendant 15 jours les sangliers conti-

Type de Culture	Surface détruite	Montant dégâts	Surface détruite	Montant dégâts
	Totale 2011	2011	Totale 2012	2012
Blé	97 ha 68	99 160 €	59 ha 93	93 250 €
Divers	88 ha 44	55 725 €	87 ha 84	84 316 €
Déduction	2 ha 75	-294 €	3 ha 91	-418 €
Mais ensilé	39 ha 25	73 596 €	61 ha 60	136 262 €
Mais grain	258 ha 43	491 294 €	397 ha 64	870 250 €
Prairie	246 ha 31	264 181 €	282 ha 49	292 954 €
Réens. maïs	173 ha 83	67 795 €	210 ha 29	87 029 €
Totaux	906 ha 69	1 051 457 €	1 103 ha 70	1 563 643 €

nueront à retourner les prés en toute impunité et nous devons payer les dégâts. Il faut réagir de suite, en organisant une battue dans les meilleurs délais.

C'est cela, aussi la prévention. Si chacun avait à cœur, comme nous et heureusement comme une majorité de chasseurs, de vouloir réduire les dégâts, ceux-ci seraient nettement moindres et plus faciles à supporter. Après réflexion, le locataire sollicité à nouveau par le louvetier, a organisé une battue et a prélevé 11 sangliers, de quoi calmer les dégâts. Merci au

louvetier concerné!

Suite à la mise en réserve nationale du massif forestier Strasbourg-Neuhof, Illkirch, nous avons aussitôt saisi M. le Préfet, pour le rendre attentif à la non-chasse dans ce massif et nous lui avons demandé des battues pour réguler cette population de sangliers laissée à l'abandon. Nous lui avons signifié qu'en aucun cas, les chasseurs bas-rhinois seraient responsables des dégâts. À ce jour aucune réponse. Nous venons de lui réécrire.

Affaire à suivre.

Joyeuses fêtes



ALSAVERT

BERGBIETEN
Tél. 03 88 38 25 35
www.alsavert.com
info@alsavert.com



- Conception d'espaces verts
- Aménagement et entretien complet de votre jardin
- Dallages et pavages



Elagage
Démontage d'arbres
Taille de haies
et débroussaillage
Rabotage de souches
Soin des Arbres

1, route de Flexbourg
67310 BERGBIETEN
Tél. 03 88 87 66 37 - Fax 03 88 38 81 36
e-mail : jmf@alsavert.com

34, route de Sessenheim
67240 SCHIRRHEIM
Port. 06 29 57 41 44
Fax 03 88 06 76 26
espace-chasse@orange.fr

ESPACE-chasse
www.espace-chasse.fr

Catalogue sur demande
Magasin ouvert sur rendez-vous

Miradors battue les 10 à 999€ TTC

Gants chauffants très fin 199€ TTC

Semelles chauffantes 140€ TTC

Agrainoir linéaire attache rapide 650€ TTC

Bac battue acier 190€ TTC

Matériels & équipements cynégétiques

TRICOTS DE L'EST

- **Vêtements de chasse**
Exemple: pantalon camo, 100% coton, 1^{er} prix **20€**
- **Vêtements de travail**
Chemises Laforestière, bleus de travail, pantalons kakis, etc.
- **Vêtements de ville classiques H/F**
Pantalons velours, jeans, polos, vestes, etc.

Ouvert tous les 2^{es} samedis du mois de 9h à 18h non-stop

Zone artisanale • 67280 Oberhaslach
Tél. 03 88 50 94 88

Choix Qualité Prix
Grandes tailles jusqu'à 74

Votre arme a son orfèvre

Spécialisé dans la fabrication de carabines sur-mesure et la customisation, Luc Perrin réalise aussi toutes réparations et montages de lunettes.

Les systèmes brevetés Perrin

- **Mauser 98 take-down**: le canon est démontable en dévissant seulement la vis avant de pontet
- **Interface Perrin**: permet de monter la lunette de votre arme Blaser sur votre carabine Mauser, CZ, Browning, Benelli, etc.

ARMURERIE PERRIN
36 Avenue de France
57400 Sarrebourg
Tél. 0033 (0)387 24 96 21

www.armurerieperrin.com

Mauser 98 take-down

Interface Perrin

Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin du 3 juillet 2012 à 19h00

Présents : Mme A. Schaeffer, MM. G. Lang, H. Kastendeuch, M. Schirer, C. Muller, B. Neumann, A. Nonnenmacher, Ch. Kleiber, F. Grasser, F. Obry, H. Burlet.

Excusés : MM P.T Schmitt (pouvoir à G. Lang), M. Gewinner (pouvoir à C. Kleiber, B. Schnitzler (pouvoir à Mme A. Schaeffer)

1. Le compte rendu du C.A. du 19 avril 2012 est approuvé à l'unanimité.

Maître Jean Schieber-Herrbach commente l'arrêt du 19 mars 2012 rendu par la cour d'appel de Colmar qui réduit l'astreinte allouée à la Fédération.

2. Le schéma départemental de gestion cynégétique 2012-2018 (SDGC) est approuvé à l'unanimité.

Quelques modifications concernant l'annexe «peuplements dégradables» ont été proposées. Dans le chapitre «formation» il sera proposé aux chasseurs qui veulent parfaire leurs connaissances, une formation dénommée: «Capacité de gestion Grand Gibier» dont les intervenants seront des Universitaires, et des spécialistes du Grand Gibier. Le programme comportera des notions de dynamique des populations, biologie végétale et animale, d'écologie, biodiversité, sylviculture de gestion à court terme et de gestion à long terme des populations etc. Le SDCG sera diffusé à tous les adhérents par routage.

3. Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, la création d'une vidéo pédagogique pour les animations du Mobil'faune avec quizz.

4. Nos contentieux.

- Les membres du C.A. décident, à l'unanimité, de ne pas poursuivre la Ville de Strasbourg en Cassation;
- Notent la réactivation du dossier Stenger par les avocats de M. Stenger;
- Bimmerlé. Poursuite de l'affaire. OUI
- Délégation FDC à la Fédération Régionale d'Alsace. F. OBRY est élu secrétaire de la Fédération Régionale d'Alsace.

5. Il est décidé, à l'unanimité, de mettre le logo de la FDC sur la façade avant et arrière de la Maison de la Chasse.

6. Manifestations :

- Journées de la CRET (Association des Fédérations de Chasseurs du Centre Bassin Parisien et Nord Est) les 6 et 7 septembre 2012. F. OBRY s'occupera de la balade à Strasbourg du vendredi après-midi.
- Rencontre AINC (Action Interrégionale Nature et Chasse) le 5 octobre 2012.

7. Subvention agrainoirs. Il est décidé de subventionner les agrainoirs pour arriver à un prix de vente de 5€TTC.

8. Foire européenne de Strasbourg.

Le CA laissera à Mme Schaeffer et M. Grasser le soin d'étudier l'intérêt pour notre Fédération de participer, à l'avenir, à la Foire européenne de Strasbourg.

9. Divers.

2 fanions sécurité seront distribués gratuitement à chaque tireur ou utilisateur du Cyné'tir.

La séance est levée à 21h15.



TRICHINE

Dates des ramassages

sur la période de congés de fin d'année 2012 et début 2013

Lundi 17 décembre 2012

Jeudi 27 décembre 2012

Mercredi 2 janvier 2013

Cela signifie que du 18 décembre au 26 décembre inclus, il n'y aura aucun ramassage effectué sur une période de 9 jours consécutifs, ni d'analyses.

Cooptation

Lors du conseil d'administration du 16 octobre 2012, M. Patrick Caussade et M. Michel Pax ont été cooptés, à l'unanimité des voix, nouveaux administrateurs de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin pour remplacer M. Yves Gewinner et M. Fabrice Rolin, démissionnaires. Nous leur souhaitons une chaleureuse bienvenue au sein de notre conseil.

Patrick Caussade

Fondateur du Groupement de Gestion Cynégétique du Ried Nord depuis 1997, Patrick Caussade, dermatologue, médecin de médecine tropicale chasse depuis 1970 sans interruption. Il fait ses premiers pas de chasseur avec son père en Meurthe-et-Moselle et en Moselle. Puis il devient en 1991 membre de l'Association de Stambach (Saverne), secrétaire de celle du Wassewald (Wangenbourg) en 2000 et associé de Frédéric Obry au Donon en 2004.

Patrick Caussade a par ailleurs été membre du groupement de chasse Gries-Weitbruch-Kurtzenhouse jusqu'en 1997 et depuis, secrétaire de l'Association de chasse Im Bruch Lohgraben.

À noter que Patrick Caussade a déjà par le passé occupé un poste d'Administrateur à la FDC67 de 2001

à 2004. Il a également été Président de la commission petit gibier. Passionné de grand comme de petit gibier, le nouvel administrateur est aussi conducteur de petit Munsterländer.

Michel Pax

Michel Pax est vice-président du GGC du Donon-Valée de la Bruche et membre du groupe sectoriel 4.

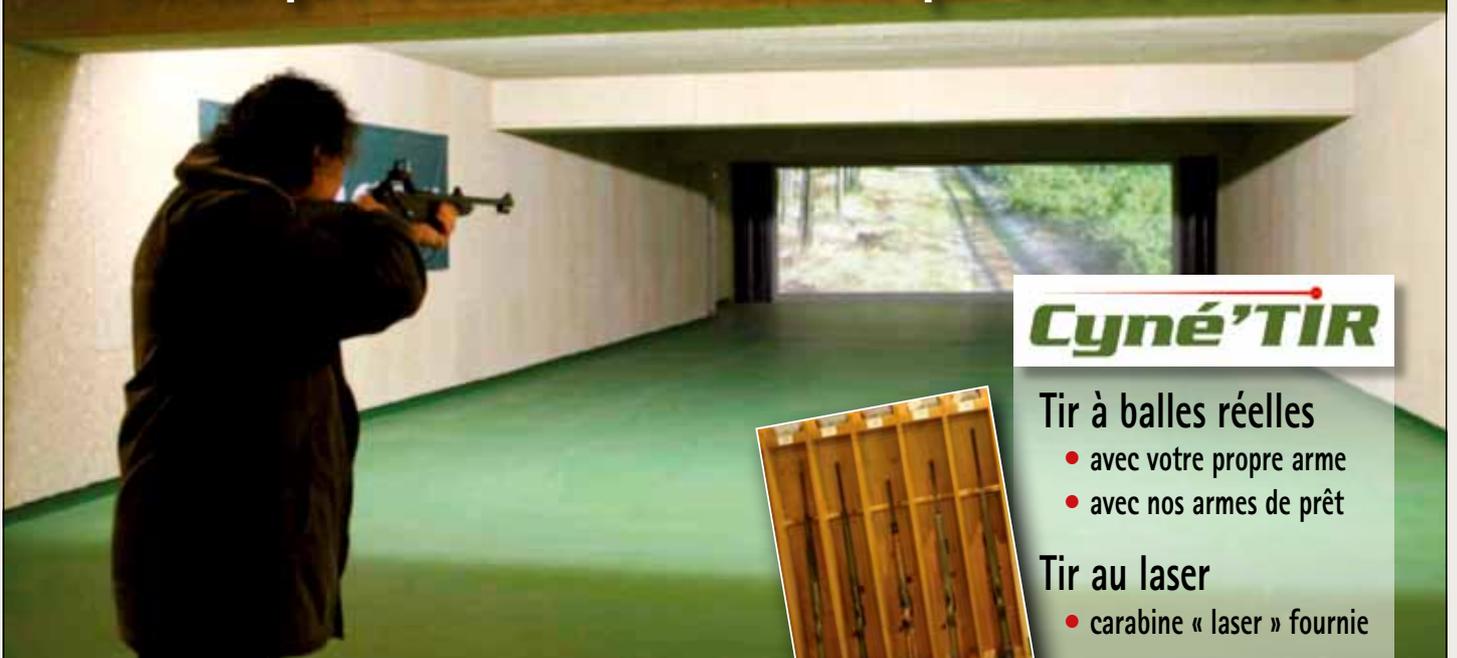
Ce médecin biologiste président de la société Espace-bio est « tombé » dans la marmite chasse dès l'enfance avec son père sur les plaines de la Moselle (perdreaux, faisans, lièvres) pendant de longues années et le grand gibier en forêt de Fénétrange.

En 1979 son père a loué le lot du Grossmann sur Abreschviller et il a ainsi découvert la chasse au cerf, qui est devenue une passion toujours poursuivie.

Michel Pax a adjudgé son premier lot de chasse en 1991 en forêt de Fénétrange puis en 1994, a repris le lot de la Forêt domaniale de Lutzellhouse où il chasse depuis. Territoire agrandi par le lot de la Forêt des 7 Communes en 1996 et le lot 5 de Wisches depuis les dernières adjudications.

Scientifique et biologiste Michel Pax est passionné par la biologie du gibier en général et plus particulièrement par celle du cerf. ●

Parce que c'est l'entraînement qui fait le Maître



Cyné'TIR

Tir à balles réelles

- avec votre propre arme
- avec nos armes de prêt

Tir au laser

- carabine « laser » fournie

Tarif

- 80 € par heure pour le groupe quel que soit le nombre de personnes

Horaires d'ouverture : Tous les jours de 9 h à 22 h - Dimanche 9 h -12 h
Réservations • 03 88 79 12 77, Béatrice Roecker, FdC67 • www.fdc67.fr
(en quelques clics avec possibilité de paiement au Cyné'tir)

Plus de 60 films tournés en conditions réelles de battues

Bien remplir son plan de chasse

Il vous reste un peu moins de deux mois pour réaliser votre plan de chasse cerfs, chevreuils et daims. Mais déjà, il faut penser à la prochaine saison et bientôt remplir vos demandes de plan de chasse 2013/2014.

Comment remplir votre plan de chasse ?

- 1-** Vous estimez le nombre minimum d'animaux à prélever dans votre lot pour atteindre ou conserver l'équilibre sylvo-cynégétique. Cette estimation se fait de préférence avec l'aide de vos responsables de GGC qui pourront ainsi porter votre demande au groupe sectoriel,
- 2-** Vous repérez dans la grille (annexe XI C ci-dessous) l'attribution correspondante au minimum estimé,
- 3-** Vous reportez le nombre de chaque catégorie C3, C1, B, FC ainsi trouvé sur la demande de plan de chasse,
- 4-** Vous renvoyez la demande de plan de chasse pour **le 20 février 2013**

Remarques

Vos plans de chasse doivent correspondre à la réalité du terrain. Cette réalité, qui mieux que vous les chasseurs serait en mesure de l'apprécier. Il est primordial d'assister aux réunions organisées par votre GGC au début du mois de février pour définir avec leurs responsables le nombre d'animaux minimum à prélever dans votre lot.

La grille de répartition de l'annexe XI C du Schéma vous indique le nombre de bracelets de chaque catégorie que vous pouvez obtenir à partir du minimum.

Vous trouverez également ces mêmes règles d'attribution des bracelets au dos de la demande de plan de chasse.

Pour le plan de chasse chevreuil : respectez la règle d'attribution de 1/3 de brocards et 2/3 de chevrettes.

La demande de plan de chasse chevreuil correspond théoriquement à l'attribution (sauf cas particulier; toute modification doit alors être justifiée).

Attention

Vos demandes de plan de chasse seront aussi consultées en cas de non réalisation des minima. Des demandes supérieures aux minima finalement accordés par la CDCFS et l'Administration risquent de vous desservir en cas de verbalisation pour non réalisation.

ANNEXE XI - C

Grille de répartition des bracelets 2012-2018

(sauf modification par le CDCFS pour adaptation à l'objectif de tir de 50% de daguets de 1^{ère} tête)

La fourchette maxi/mini doit se rapprocher d'un coefficient de 1.40

- 0 mini** → 1 B + 1 F + 0 C1 + 1 C3*
- 1 mini** → 1 B + 2 F + 0 C1 + 1 C3
- 2 mini** → 2 B + 2 F + 1 C1 + 1 C3
- 3 mini** → 2 B + 3 F + 1 C1 + 1 C3
- 4 mini** → 3 B + 3 F + 1 C1 + 2 C3
- 5 mini x 1.50 = 8** → 3 B + 4 F + 1 C1 + 2 C3
- 6 mini x 1.45 = 9** → 4 B + 3 F + 2 C1 + 2 C3

- 7 mini x 1.40 = 10** → 4 B + 4 F + 2 C1 + 2 C3
- 8 mini x 1.40 = 11** → 4 B + 5 F + 2 C1 + 2 C3
- 9 mini x 1.40 = 13** → 5 B + 5 F + 3 C1 + 2 C3
- 10 mini x 1.40 = 14** → 6 B + 5 F + 3 C1 + 3 C3

et ainsi de suite.

**Libre choix au groupe sectoriel de proposer ou pas*





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DU BAS-RHIN

Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Campagne de chasse 2013/2014

I - Détenteur du droit de chasse :

à remplir si les renseignements sont erronés ou incomplets

Nom
Rue/Avenue/Lieu-dit
Localité
Code postal

II - Numéro du lot de chasse	Commune	Surface	
		Totale (ha)	Boisée (ha)

Tout changement de locataire ou modification ultérieure à apporter à la surface du lot doit faire l'objet d'une attestation écrite de la mairie de rattachement.

III - Bilan du plan précédent	Espèces soumises au tir qualitatif					Espèces non soumises au tir qualitatif			
	Cerfs ou daims		Biche ou daine	Jeune	Minimum	Brocard		Chevrette	
	C3/D3	C1/D1	B/DA	FC/FD		Min	Max	Min	Max
	Nombre d'animaux accordés								
					Nombre d'animaux réalisés pour l'espèce chevreuil				

A remplir par le demandeur

IV - Estimation de la population et demande	Espèces soumises au tir qualitatif					Espèces non soumises au tir qualitatif			
	Cerfs ou daims		Biche ou daine	Jeune	Minimum estimé et souhaité	Brocard		Chevrette	
	C3/D3	C1/D1	B/DA	FC/FD		Min	Max	Min	Max
	Effectif total présent sur le lot estimé par le demandeur								
Nombre de têtes demandées pour la campagne									

Exemplaire dûment rempli à retourner par retour de courrier à l'adresse ci-dessous.

A.....le.....
(signature)

à la
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU BAS-RHIN
Service de l'Environnement et de la Gestion des Espaces
Pôle Milieux Naturels et Espèces - 14 rue du Maréchal Juin
B.P. 61003 - 67070 STRASBOURG Cedex
Tél : 03 88 88 90 91 - Fax : 03 88 88 90 10 - Mel : chasse.ddea-67@equipement-agriculture.gouv.fr

Le schéma en questions

Quid des battues par temps de neige ?

Les battues déclarées conformément aux prescriptions du Schéma restent valables qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il neige.

L'article SDGC 6.1.5., ne concerne que les actions de chasse ou de destruction à tir du sanglier qui seraient organisées extemporanément par temps de neige fraîchement tombée (2 à 3 jours) et qui n'étaient pas prévues par le calendrier des battues.

Leur déclaration doit se faire une heure avant le début des opérations :

- pour les lots de chasse communaux à la commune, à l'ONF et à l'ONCFS.
- pour les lots domaniaux à l'ONF et à l'ONCFS.
- pour les lots de chasse soumis au régime forestier, celles-ci devront en plus faire l'objet d'une déclaration d'intention 24 heures avant la date probable de chasse, à l'ONF et ne peuvent pas avoir lieu les samedis, les dimanches et les jours fériés.

Pourquoi un bracelet CEM-C4 ?

Dans le but d'éviter des dégâts d'écorçage causés par les jeunes cerfs, le Schéma impose un objectif de réalisation de 50% (CEM-C1) par rapport à la réalisation de biches.

La non réalisation du quota CEM-C1, entraîne :

- une attribution d'un nombre de mâles de 2^e tête (CEM-C4) à due proportion du déficit de CEM-C1. La proposition d'attribution d'un CEM-C4 se fera par secteur mais ne se fera pas nécessairement aux locataires qui n'ont pas réalisé. Le CEM-C4 ne sera pas comptabilisé dans le minimum,
- une vérification du respect de la grille d'attribution par le groupe sectoriel,
- une correction de la grille d'attribution du plan de chasse la saison suivante sur demande d'un des partenaires du Schéma.

Qui peut obtenir un bracelet C3 indéterminé ?

C'est le bracelet des cas particuliers

L'agrainage de dissuasion est interdit en janvier et février dans tout le département.

ATTENTION : les amendes vont tomber comme les balles et les obus à Gravelotte

des zones périphériques à dégâts d'écorçage avérés.

Le Schéma précise : « Dans le cas particulier des zones périphériques à dégâts d'écorçage avérés, les membres du groupe sectoriel pourront (à la majorité) proposer au CDCFS l'attribution d'un bracelet CEM indifférencié non soumis aux critères d'âge ».

Quid du bracelet C3 ?

Les bracelets C3 non utilisés devront impérativement être retournés à la Fédération Départementale des Chasseurs avant l'exposition des trophées.

Le respect de l'angle de tir de 30° est-il obligatoire ?

L'angle de tir de 30° doit être respecté. Il peut être matérialisé par un fanion ou par tout autre dispositif. ●

Les chasseurs du Bas-Rhin sous haute protection

2006

En 2006 la FDC67 inscrit l'obligation de porter des vêtements fluorescents dans son SDGC et l'interdiction de porter une arme chargée dans la traque.

2007

En 2007 la FDC67 organisait en coordination avec Mme Aliette Schaefer, Présidente du GGC Plaine de la Bruche une simulation d'accidents de chasse avec camion de pompiers, etc. Depuis une telle simulation est reprise régulièrement par les autres GGC.

2009

En 2009 la FDC a organisé un brevet de chasseur secouriste afin d'être préparé au mieux à l'éventualité d'un accident de chasse.

2011

Depuis 2011 la FDC67 encourage les chasseurs à marquer l'angle des 30° avec des fanions orange fluo beaucoup plus visibles que des piquets de couleur orange en raison de leur surface colorée beaucoup plus grande. Une diffusion en grande série est en cours pour les battues 2012 (voir page 19).

2012

Le 16 octobre 2012, la FDC67 a formé tout son personnel et ses administrateurs à la manipulation de son défibrillateur pour parer à tout arrêt cardiaque d'un de ses membres. La victime ne réagit pas, ne respire pas normalement c'est le moment d'utiliser le défibrillateur. Le défibrillateur automatique gère tout seul la



16 octobre 2012, la FDC67 forme tous son personnel et ses administrateurs à la manipulation du défibrillateur

situation. Un patient avec un cœur en fibrillation doit être branché en moins de 4 minutes pour éviter des séquelles irréversibles. Cet accessoire de survie veille sur toutes les réunions de la FDC67, sur tous les groupes de tir du Cyné'tir ainsi que sur tous les chasseurs qui sont reçus au siège de la FDC (comme dans toutes les buvettes du TGV). Les présidents des FDC du Nord et du Centre de la France, membres de la CRET qui ont visité notre Cyné'tir récemment, étaient eux aussi sous surveillance discrète pendant leur séjour. ●

Plasnet

SYSTÈMES DE STOCKAGE EN RÉSINE

Plasnet fournit des équipements pour :

le stockage
le rangement
la manutention
la préparation

Des aliments en chambre froide, réserve, cuisine, laboratoire

...
Du linge en lingerie, buanderie, vestiaire

...
Des articles de piscine, centre de sport, thalasso

...
De tout autre produit nécessitant un niveau de propreté élevé



Cuisine



Réserve alimentaire

Z.A 67110 Gumbrechtshoffen
Tél. 03 88 05 00 19 • Email : contact@plasnet.info

www.plasnet.info

Haguenau Chasse Tir

Nouveau
notre site web:

<http://www.armurerie-hct-67.com/>



En battue,
l'important c'est
d'être vu ...

1, place Barberousse
67500 Haguenau

tél. 03 88 90 37 67 - fax. 03 88 90 40 28

email: haguenauchassetir@wanadoo.fr

COUVERTURE
ZINGUERIE

Couverture neuve

Rénovation de couverture

Gouttières

Pose Velux

Le sommet de votre toiture

Habillage de planche de rive

Habillage de cheminée



Franck Rousseau • 44 rue des carrières • 67350 Pfaffenhoffen • Tél. 06 82 90 40 99

DEPUIS
2002

Les messes de Saint-Hubert



Église Catholique Saint-Georges de Sarre-Union

La messe de Saint-Hubert organisée par le GGC d'Alsace Bossue le 26 octobre dernier aura rassemblé en l'Église Catholique Saint-Georges de Sarre-Union environ 350 personnes. Malgré un nombre de participants supérieur à 2011, le président Sébastien Greiner regrette le peu de chasseurs présents.

Le président a adressé ses plus vifs remerciements à Monsieur le curé François Kieffer, aux sonneurs du trio Schann, aux sonneurs de Strasbourg, à la commune de Sarre-Union, au comité du GGC d'Alsace Bossue, à la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin pour son soutien ainsi qu'aux généreux donateurs pour leur dons d'une valeur de 560 euros remis à l'AAPEAI (Association des amis des parents d'enfants et adultes inadaptés) du CAT de Diemeringen. Le vin et le jus d'orange chauds servis à la sortie de l'office ont rencontré un grand succès. ●

Église catholique de Neuwiller-les-Saverne

Le 3 novembre dernier, la Société de Chasse du Wildthal organisait sa désormais traditionnelle Messe de Saint-Hubert en l'église catholique de Neuwiller-les-Saverne. Les trompes de chasse de Marmoutier, au nombre de 35 sonneurs, ont accompagné l'office qui a été suivi par la remise des brisées sur le parvis devant un public de plus en plus nombreux. Un succès grandissant donc pour cet événement annuel. ●

Cathédrale de Strasbourg

Organisée par le groupement des Officiers de Louveterie du Bas-Rhin et l'ABRCGG, la messe de Saint-Hubert s'est tenue en la cathédrale de Strasbourg le 9 novembre dernier. Elle a été célébrée par l'Archiprêtre Michel Wackenheim devant plus de 1300 fidèles avec la présence de nombreuses personnalités dont le Préfet Pierre-Etienne Bisch.

Au nombre de 35, les sonneurs de Haguenau, Holtzheim, Mollkirch et Strasbourg ont une fois de plus donné un cachet particulier à cet office religieux. À l'issue de la cérémonie, a eu lieu la bénédiction des chiens

sur le parvis de la Cathédrale. Les organisateurs remercient la FDC67 pour son soutien, Daniel Rettig pour mise à disposition de la tête de cerf naturalisée ainsi que tous les autres sponsors qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée. ●



Basilique Notre Dame de Marienthal

Le samedi 3 novembre la Société Locale des Chasseurs de Haguenau Wissembourg avec le concours du recteur Ruhlmann, des Sœurs Bénédicte, et du Rallye Trois Fontaines de Haguenau, a réuni dans la Basilique Notre Dame de Marienthal plus de 850 personnes pour la célébration du patron des chasseurs, Saint-Hubert. Dans son allocution, le Président Robert Weinum a invité les participants à davantage de respect et de considération entre les différents usagers de la nature et a saisi l'occasion pour inciter à consommer plus de gibier issu de nos chasses alsaciennes. L'office s'est conclu par une bénédiction rapide des animaux vu les conditions climatiques. D'ores et déjà, la SLC vous invite à sa prochaine messe de Saint-Hubert le 3 novembre 2013. ●



ARMURERIE
Buffenoir
NOUVEAU magasin !

Réparation
Fabrication
Dépot vente
Montages lunettes spéciaux
Spécialiste du montage crochet

Expérience chez Holland & Holland et Purdey

36, Impasse de la Gare / 67640 - LIPSHEIM
Tel : 03 88 68 16 96 / Fax : 03 89 96 19 19 / gratuit
www.buffenoir.fr

GRANDS CRUS • VINS FINS
RÉSERVAVIN © • WHISKIES RARES
Dégustation gratuite
Choix - Livraison gratuite*

Le Chalet de la Sommelière

Pour vos battues !

soyez futés, pensez RESERVAVIN ©
rouge, blanc ou rosé, de nombreuses
références en vin d'appellation et de cépages !

Son emballage longue conservation, préserve votre vin même entamé.
Vous pouvez donc ouvrir plusieurs RESERVAVIN© sans en gaspiller aucune.

Idéal pour vos battues !

Prêt de fût gratuit :
Glissez y votre RESERVAVIN© et créez
une ambiance champêtre et conviviale

10% de remise
sur toute la gamme RESERVAVIN ©

*Sur présentation de votre permis chasse ou de ce
coupon à Laurence, votre caviste conseil*

— Offre valable jusqu'au 31 janvier 2013 —

Zone commerciale Zinsel - 20 rue de Niederbronn
— Face à la station service Auchan —
Schweighouse / Moder • Tél. 03 88 06 02 90

Inter caves est partenaire indépendant de la région Alsace. *Offre réservée aux clients de la région Alsace. Les autres départements de la région Alsace ne sont pas concernés. *Offre valable jusqu'au 31 janvier 2013.

Votre prochaine voiture neuve... beaucoup... MOINS CHÈRE

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).

Depuis 23 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonnant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.



Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif

Avec une moyenne de 300 clients par an,
Klein Inter Autos
a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire
des économies sur votre prochaine voiture !

KLEIN INTER AUTOS

5 rue Ste Anne - 67150 Erstein
Tél. 03 88 98 80 11
www.kleininterautos.com
kleininterautos@9business.fr

L'Assemblée générale de l'AINC dans le Bas-Rhin

L'assemblée générale de l'AINC (Action Interrégionale Nature et Chasse), organisée par la FDC67, s'est tenue le 5 octobre 2012 à Niederschaeffolsheim. Nous rappelons ici que depuis sa création en 1990, cette association regroupant les représentants des Landesjagdverbände du Rhénanie-Palatinat, du Baden-Württemberg, du Saarland, des fédérations des chasseurs, du Bas-Rhin, de la Moselle, du Grand-Duché de Luxembourg se retrouvent une fois par semestre.

Le but de ces rencontres me direz-vous ? un échange par pays, que j'appellerai volontiers : « météo des législateurs » du monde de la chasse de part et d'autre de nos frontières.

On constate que les problèmes évoqués sont souvent les mêmes : (réglementations sur les armes, peste porcine, piégeage, dégâts et j'en passe),



les solutions pas toujours. Petit rappel, c'est aussi grâce à ces rencontres que l'équivalence du permis de chasser français a vu le jour. Après les différents rapports, l'AG se poursuit par l'élection du comité qui est reconduit pour 2 ans. Un moment fort de cette rencontre a été la conférence très intéressante sur le thème de l'implantation du lynx côté allemand et côté français. Le Dr. Peter Sound, du Ministère de

l'environnement Rhénanie Palatinat et M. François Léger, animateur des réseaux nationaux petits carnivores et responsable du suivi lynx à l'ONCFS, étaient les intervenants.

Un repas pris en commun a clôturé cette sympathique rencontre.

Le prochain rendez-vous est prévu pour mars 2013.

Béatrice Roecker

La FDC67 agréée « association de protection de l'environnement » pour cinq ans de plus

En mai dernier, la FDC67 a présenté sa demande afin d'obtenir le renouvellement de son agrément au titre de l'article L 141-1 du Code de l'environnement. La préfecture du Bas-Rhin, a tenu compte des avis favorables du Directeur régional de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Alsace, du Directeur Départemental des Territoires du Bas-Rhin, du Directeur Départemental de la Sécurité Publique et du Procureur Général près le Cour

d'Appel de Colmar. Par ailleurs, elle a considéré que la FDC67 remplit les conditions prévues - en ce qu'elle justifie depuis trois ans au moins, d'activités statutaires visant à agir dans le domaine de l'environnement et de la gestion de la faune sauvage - qui correspondent ainsi à plusieurs des domaines de protection de l'environnement énumérés à l'article L 141-1.

Elle a aussi considéré que les activités effectives exercées par la FDC67 sont consacrées à titre principal à la

protection de l'environnement car elle conduit des actions de prévention de dégâts de gibier, s'implique dans le cadre des trames vertes, du continuum écologique et permet les échanges entre populations. De plus, elle contribue à l'installation de remontées de gibier dans les biefs et participe à la conservation des biotopes et des écosystèmes.

Considérant aussi que la FDC67 contribue à la formation en milieu scolaire avec le Mobil'Faune, la FDC67 est agréée au titre de l'article L 141-1 pour une durée de cinq ans. Rappelons que cet agrément qui reconnaît la FDC67 comme acteur dans le domaine de l'environnement lui permet d'être consultée par les instances publiques sur tous les dossiers relevant de la gestion de l'environnement, de la faune et de la flore. Des questions souvent essentielles pour les pratiques actuelles et futures de la chasse auxquelles il vaut mieux être associé.

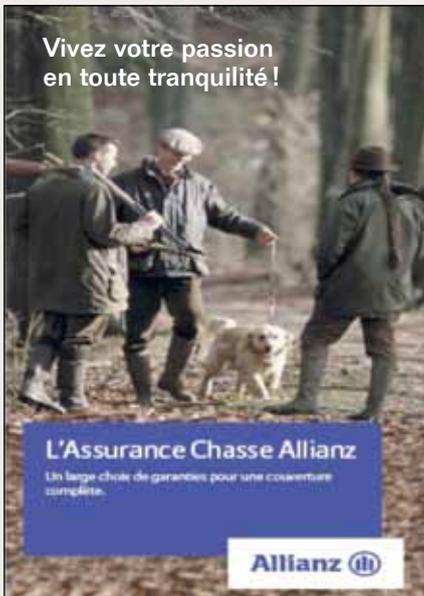
ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Tir de l'espèce Grand Cormoran

Un nouvel arrêté préfectoral daté d'octobre 2012 autorise le tir du cormoran. Par rapport à l'ancien arrêté n'y a pas de modifications majeures. Les tirs sont à réaliser par les locataires de chasse et/ou leurs ayants droits jusqu'à une distance de 100 mètres des berges des cours d'eau. Cependant,

ils doivent au préalable informer la FDC, la DDT et l'ONCFS de leur intention de tirs. Un carnet de prélèvement de tir devra être tenu mensuellement et renvoyé à la DDT à la fin de chaque mois. Un quota de 140 oiseaux a été attribué sur les eaux libres, et de 140 sur les eaux closes.

Vivez votre passion
en toute tranquillité !



L'Assurance Chasse Allianz

Un large choix de garanties pour une couverture complète.



ASSURANCES GREBMAYER

Immatriculés à l'Orias sous les n° 07 022 272 & 07 022 273 (site : www.orias.fr)
Exercent, sous le contrôle de l'ACP: 61 Rue Taibout - 75436 PARIS Cédex 09

WISSEMBOURG

11 Rue de la République - Tél. 03 88 54 87 54

HAGUENAU

5 Rue du Puits - Tél. 03 88 63 94 94

SAVERNE

3 Rue du Moulin - Tél. 03 88 01 87 01

Responsable: Didier GREBMAYER - N° de fax unique: 03 88 54 29 40 - Mail: 567ma01@agents.allianz.fr

NOUVEAU Multirisque Association de Chasse

(Association - Groupement
Particulier)

- Dommages aux biens de l'Association: Chalet de chasse, dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.
 - Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de chasse, manifestations à caractère privé, dégâts de gibiers, installation de chasse, menus travaux d'entretien et réparation, Intoxications alimentaires, examen initial)
 - Responsabilité Civile Dirigeants d'Association
 - Protection Juridique
- ### MULTIRISQUE CHASSEUR
- Responsabilité Civile Chasse
 - Accidents corporels
 - Dommages aux chiens
 - Dommages aux armes de chasse

Nouveau D-Max



2.5 litres turbo diesel 163 ch • 3 ans de garantie ou 100 000 km
à partir de 15 900 € HT

Possibilité de récupérer la TVA - Disponible en boîte automatique.



PRESTIGE AUTOS ILLKIRCH

Concessionnaire Isuzu du Bas-Rhin

62 rue des Charmilles - 67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. 03 88 67 24 50 - Fax : 03 88 66 29 92

Email : prestige.autos@wanadoo .fr

Visez plus haut



Christian Veltz

Diplômé de l'Ecole d'armurerie de Ferlach
Président des Trompes de Chasse de Mollkirch

LA CHASSE, UNE PASSION PARTAGÉE

S'Jaejer-Stuebel

ARMURERIE VELTZ

24 rue du Général Baegert • 67210 Obernai
Tél. 03 88 95 65 41 • www.armurerie-veltz.com

Parking 100 places (Place des Fines Herbes) • 20 mn gratuites
Stand de tir à 5 mn du magasin

Pour tous vos imprimés publicitaires ou commerciaux

Dépliants Affiches Catalogues Brochures Tracts...



Imprimerie
IIP PARMENTIER



1, rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU
Tél. 03 88 96 31 69 - Fax 03 88 96 29 18 - info@imprimerie-parmentier.fr

www.imprimerie-parmentier.fr

VOERE
PRÄZISIONSTECHNIK GMBH

Du chevreuil à l'élan,
le 6,5 mm haut de gamme

Cal. 6,5x63(R) Messner Mag. (4 200 joules)

Aussi disponible en Cal. 8,5 mm Messner Mag. (6 500 joules)

RENSEIGNEZ VOUS DIRECTEMENT AUPRÈS DU CONCEPTEUR DE CES MUNITIONS

Joseph Messner au 03 88 867 665
www.calibres-messner.com

À PARTIR DE
880 €
ARMES MADE
IN AUSTRIA

Nouveaux traqueurs aux battues du Herrenwald

le personnel du Théâtre Jeune Public!

Les premières battues du Herrenwald ont eu lieu le 13 octobre et le 11 novembre. Deux chevreuils et un renard ont constitué le tableau de la première journée, la deuxième a par contre connu la bredouille. Deux autres journées de chasse seront encore organisées le 15 décembre et le 19 janvier. Trente huit postés par battue (dont de nombreux nouveaux chasseurs) avaient ainsi été épaulés par 8 et 15 rabatteurs bénévoles dont des étudiants et... le personnel du TJP de Strasbourg!

Le TJP Strasbourg a en effet en projet une pièce écrite par Renaud Herbin, directeur du TJP, dans laquelle Actéon, un chasseur qui a vu la déesse Diane prendre son bain, se fait transformer par celle-ci furieuse en cerf qui meurt sous les crocs de ses propres chiens. Toute l'équipe de la pièce (directeur, comédiennes, décorateur, danseur), qui se produira du 11/01 au 19 janvier 2013 à Strasbourg, est ainsi venue traquer sous la pluie au Herrenwald pour se familiariser avec l'ambiance chasse. Renaud Herbin et Mathias Baudry, le décorateur, ont par ailleurs assisté au brame, histoire de ressentir les émotions de celui-ci.

Une pièce à ne pas manquer!

Inscription aux battues
du Herrenwald :
herrenwald@fdc67.fr !



Semis de couverts environnementaux à la FDC67



Entre le Cyné'Tir et les ruches nouvellement installées sur le terrain de la Maison de la Chasse et de la Nature, la FDC67 a en projet le semis de couverts environnementaux. Sur une zone de 6 ares, 3 bandes ont été ainsi créées, séparées par une banquette herbeuse de 1,5 mètres de large

Un premier travail à la fraise agricole a été réalisé avant les gelées pour ameublir le sol et détruire la végétation en place sans utilisation de produits phytosanitaires (proximité des abeilles et écologie oblige).

Un second travail à la fraise aura lieu au printemps avant semis pour à nouveau détruire les adventices qui auront levées puis le semis se fera vers début avril.

Les trois bandes seront semées l'une en mélange biodiversité même si le sol n'est pas très favorable à l'ensemble des plantes du mélange, l'autre en un mélilot jaune et enfin un troisième mélange en céréales à pailles: seigle forestier, avoine, trèfle violet.

Un grand merci à Hubert Breffa qui s'est d'emblée proposé pour réaliser ce travail à titre gracieux. Le look des abords du Cyné'Tir devrait s'en trouver changé tout en réjouissant les abeilles du lieu.

Départ en retraite de Jean-Claude Leclancher, Inspecteur Permis de Chasser

A 62 ans, après avoir maintes fois repoussé son départ, Jean-Claude Leclancher, inspecteur permis de chasser de l'ONCFS (IPC) s'est décidé à prendre sa retraite. Arrivé dans notre département en 2002, dès le début des examens pratiques du permis de chasser, Jean-Claude Leclancher, inspecteur permis de chasser de l'ONCFS, parfois en binôme avec Jérôme Auplat ou Claude Warnant a vu passer 2000 candidats à l'examen du permis de chasser pendant ces 10 ans.

Rappelons qu'avant de devenir IPC, M. Leclancher était garde fédéral dans la Meuse en 1975 avant d'être promu chef de service du service départemental de la Meuse de 1995 à 2002. M. Leclancher a toujours pris très à cœur sa mission d'inspecteur tout en restant humain et pédagogue. C'est à l'occasion de sa toute dernière session d'examen que M. Leclancher nous a conviés au verre de l'amitié.

Le président et toute l'équipe de la FDC67 lui souhaite la retraite la meilleure!





« Arme dans la traque », déjà 400 attestations délivrées

En deux jours et demi, par groupes d'une quarantaine de candidats, ce ne sont pas moins de 400 personnes qui ont suivi la formation de chef d'équipe de traqueurs voulant porter une arme non chargée dans la traque.

À noter que ces deux heures s'articulent autour d'une formation théorique (sécurité, balistique, ré-

glementation,...) et d'une épreuve pratique de tir au Cyné'Tir avec obligation de résultat.

Rappelons aussi que dans le cadre du schéma départemental de gestion cynégétique qui vient d'être signé, M. le Préfet avait souhaité interdire tout port d'arme dans la traque. Cette formation était la condition sine qua non pour que cette pratique puisse perdurer. ●

Trois jugements pour braconnage

Voici deux jugements rendus par le tribunal correctionnel de Saverne et un troisième par le TGI de Strasbourg qui nous sont parvenus cette année.

Il s'agit pour le premier d'une affaire de chasse de nuit avec moyen prohibé, commise dans le massif de Wangenbourg-Engenthal. Le chasseur verbalisé au moment de l'interpellation se débarrassait d'un silencieux, le jetant dans la neige; les agents retrouvaient pourtant ce dernier, le lendemain, au moyen d'un détecteur de métaux...

- le tribunal a statué sur l'action publique et condamné le prévenu à une peine d'amende de 700 euros, une amende de 150 euros, la privation de son droit de conserver un

permis de chasser pour une durée de 10 mois, la confiscation des scellés (arme + moyens prohibés), un droit fixe de procédure de 90 euros. Sur l'action civile, ce même chasseur est condamné à deux amendes, de 500 et 200 euros.

La deuxième affaire met en cause deux personnes et s'est déroulée à Neuwiller les Saverne. Les braconniers pratiquent un affût à deux à proximité d'une place d'affouragement sur le terrain d'autrui et sont interpellés en flagrant délit.

- le tribunal a statué sur l'action publique et condamné chacun des prévenus à une peine d'emprisonnement de trois mois, la confiscation de l'arme et un droit fixe de procédure de 90 euros.



**Promotion
10 fanions battues
5€ au lieu de 10€**

Soucieuse de la sécurité, notamment lors des battues, la FDC67 a décidé de promouvoir la vente des « fanions battue » en les proposant à moitié prix. Ainsi, le sachet de 10 fanions + un règlement de battue est-il vendu à 5 euros au lieu de 10 euros. 2000 fanions ont d'ores et déjà été vendus. Profitez-en vous aussi ! ●

Sur l'action civile, elles sont condamnées à verser 1800 euros de dommages et intérêts à la Fédération départementale des chasseurs du Bas-Rhin.

Dernière affaire: les faits ont eu lieu dans la forêt du Neuhof à Strasbourg et sont les suivants: chasse sur le terrain d'autrui à l'aide d'un moyen prohibé (silencieux).

- le tribunal a statué sur l'action publique et a condamné le prévenu à une peine d'amende de 800 euros avec sursis, la confiscation de l'arme et un droit fixe de procédure de 90 euros. Sur l'action civile, ce chasseur est condamné à verser 1000 euros de dommages et intérêts à la Fédération départementale des chasseurs du Bas-Rhin. ●

SLC des Trois Massifs du Sud

Soirée Petit gibier

La Société locale des trois massifs du sud a organisé à l'intention de ses membres une réunion sur le thème du Petit gibier le 21 septembre dernier.

C'est à Fernand Grasser, président de l'Association bas-rhinoise Petit gibier qu'est revenue l'animation de la soirée pour la vingtaine de chasseurs présents.

Après avoir fait le bilan de la situation actuelle et surtout du dépeuplement de nos chasses de plaine, Fernand Grasser a détaillé les actions à mener autour de quatre axes :

- **aménagement du territoire** en créant des espaces couverts toute l'année, véritables refuges pour tous les petits animaux, avec le concours du FARB si une possibilité d'acquisition d'une parcelle se présente,
- **piégeage de tous les prédateurs**



autorisés (renards, rats, fouines, martes, corvidés,...)

- **agrainage toute l'année** pour inciter les jeunes animaux à trouver le chemin de la nourriture si nécessaire,
- **limiter les prélèvements** en période de chasse.

Les chasseurs présents ont pris acte de ces recommandations, et le débat qui s'en suivit désignait largement la monoculture «maïs» comme princi-

pal responsable de la disparition du petit gibier, mais c'est à chaque chasseur de prendre l'initiative de parfaire son territoire en se basant sur les recommandations du spécialiste.

«Il y a du travail sur les chasses de petit gibier» tel était le mot de la fin sous les applaudissements et avant d'attaquer l'excellente tarte flambée préparée par les sympathisants de l'APTO. ●

Commandes arbres et haies pour 2012

Petit point sur les commandes d'arbres et de haies passées par les chasseurs et le FARB :

- environ 170 pommiers, 2 cormiers et 1 alisier dont une centaine de pommiers pour matérialiser les parcelles FARB,
- haies basses sur 2 rangs : 14 kits de 25 mètres,
- haies brise vent sur 3 rangs : 10 kits de 25 mètres,

Cette année pour le FARB environ 80 sites ont été matérialisés sur les GGC de l'Outre-Forêt, Sauer-Moder et Ried Nord. ●

Chasses communales, cahier des charges

Donnez votre avis !

Les adjudications des chasses communales sont pour bientôt et à cette occasion, un nouveau cahier des charges sera élaboré. Si vous avez des suggestions à

ce sujet, merci de les transmettre, soit par mail soit par courrier à la FDC67 avant le 3 janvier 2013. Une commission sera chargée d'étudier leur mise en application. ●



Prélevé le 28 juillet à Marlenheim par M. J.F Vetter, ce brocard 6 cors présentait la particularité d'avoir les quatre pattes blanches et un épi blanc sur la tête. Félicitations en Saint-Hubert ! ●

Vente en ligne sur www.vitex-chasse.com

CRUD SCROFIX
 Pour attirer en particulier les sangliers, les cervidés et ainsi mieux les contonner en forêt.
 Sac de 25 kg 20 €
 quantité limitée, nous consulter

GOUDRON SP SANGLIER
 Nos goudrons sangliers à viscosités adaptées résultent de la distillation du bois de pin.
 Le bidon de 5 kg 20 €
 Le pack de 4 73 €

SCROLIQ
 Le goudron sanglier facile d'emploi
 Le carton de 6 bouteilles de 1,250 kg 38 €

PLUX PLUSVIT
 Effet désinfectant et répulsif sur les parasites externes des sangliers. Super attractant se régénérant avec la pluie.
 La bouteille 1,100 kg 34 €
 Le bidon 5 kg ou le carton de 4 bouteilles 125 €

GOUDRON VEGETAL
 Goudron dit de "Norvège" Plus liquide que le goudron SP sanglier. Mêmes effets.
 Le jerrican 5 kg 18 €
 Le pack de 4 jerricans 66 €

Documentation gratuite sur l'ensemble de notre gamme sur simple demande et sur notre site web
www.vitex-chasse.com
 Z.A. du Bigot 45120 CORQUILLEROY (France)
 Tél. 02 38 98 73 23 - Fax 02 38 93 14 42
 Email : vitex45@wanadoo.fr

FORGIARINI

CARRELAGE SANITAIRE MEUBLES DE BAIN
 PIERRE NATURELLE PARQUETS
 TERRASSES BOIS SCIERIE

www.forgiarini.net

KOGENHEIM - VENDENHEIM - RIXHEIM

Joyeuses Fêtes de Fin d'Année!

NATURA VALLEE SPORTS, LOIRS & CHASSE

WENGER
Casquettes polaire Duck Valley
 dès 10.90 €

Couteau chasse AP.Blaze 57
 82 €

Walkstool
Trépieds confort
 55 cm 85 €
 65 cm 89 €
 75 cm 109 €

Echarpes polaire Duck Valley
 dès 11.50 €

Télémetre Rangemaster 1600
 720 €

Leica

Jumelles Ranger Pro 10x42 et 8x56
 518 €
 et 625 €

STEINER GERMANY

Jumelles Conquest 10x40 T et 10x56 T
 869 €
 et 1145 €

ZEISS

Frédéric RENARD, à votre service.

NATURA VALLÉE ~ 118 AVENUE DE LA GARE ~ 67130 SCHIRMECK
TÉL.: 09 60 12 08 90 ~
Mail : naturavallee@orange.fr

Un service gratuit pour tous les membres de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Chasse offre

■ Petit groupe de chasseurs cherche partenaire région Wissembourg 840 ha. Chalet à disposition, sangliers, chevreuils, petit gibier. Ambiance amicale assurée. **Tél. 06 89 81 89 05**

■ Cherche partenaire, lots de 2500 ha de forêt Alsace Moselle. 30 cervidés, 250 sangliers, + de 100 chevreuils. Part 5000€. Possibilité de se réserver 900 ha. **Tél. 09 64 44 66 4**

■ Groupe de chasseurs convivial, 1000 hectares Vosges du Nord, cerfs, chevreuils, sangliers, cherche 1 partenaire cause maladie Part 3600 €. **Tél. 06 07 52 48 83**

Chien

■ Vends 3 chiots mâles épagneuls Picards, nés le 16.10.12 LOF, pucés et vaccinés. Mère Diane 2FZB892. Bonnes origines chasse, parents chasseurs de bécasses et petit gibier, eau bois. Prix 500€. **Tél 06 28 30 92 87**

Armes et optiques

■ Carabine Sauer 200 calibre 270 Winchester, avec étui + balles restantes, achetée en 2004, état neuf, 900€. **Tél. 06 80 92 5 979**

■ Blaser R 93 luxe cal.7 x 64 état irréprochable + lunette Zeiss Varipoint 2,5 -10 x 50 (réticule lumineux) montage blaser pivotant. Ensemble très peu servi, très bon état. 4200€€€ **Tél. 06 21 59 70 75**

■ Carabine Remington 7400, cal. 280 Rem + lunette de battue, montage pivotant EAW + 3 boîtes 280 partition + 3 boîtes 280 Core-lokt, cartouchière, étui de transport. Le tout, très bon état, peu servi (max. 10 cartouches saison). **Tél. 06 84 35 37 14**

■ Fusil semi-automatique Franchi, cal. 12/70. Etat neuf 350€ + Drilling Sauer & Sohn, cal. 16/70-7.65R, montage crochet + lunette 15-6 x 40; Bon état 1350€. **Tél. 06 82 86 97 85**

■ Carabine Krico Occasion Calibre 222. Lunette 3 - 9 x 40 Réticule 30/ 30 avec cartouches Geco. Prix: 580€. **Tél. 0049 7643 42 33**

■ Recherche fusil superposé cal. 410. Étudie toute proposition. **Tél. 06 64 10 90 92**

■ Carabine Mauser 2000, 7 x 64. Lunette Zeiss 6 x 42, rét. 4, 500 + Blaser Kipplauf KL 77, Luxus 7 x 57R, lunette Zeiss 1,5-6 x 42, rét. 4, 2500€. **Tél. 06 66 05 77 74**

■ Steyr Mannlicher stützen cal. 270 winchester, montage steyr pivotant, lunette Swarovski Habicht Nova 2,2-9 x 42 (rét.4) ensemble soigné, bon état. Prix : 1700€.

Tél. 06 21 59 70 75

■ Carabine semi-auto remington 7400 + 6 boîtes cartouches + housse + lunette battue, montage pivotant EAW + cartouchière 1300€. **Tél. 06 84 35 37 14**

■ Carabine Baïkal ij18, 222 Remington avec lunette 3 x 9-40, état neuf 150€. Saverne. **Tél. 06 66 66 25 17**

Emplois

■ Garde-chasse ayant 4x4, connaissance en agrainage, libre tous les jours cherche emploi même bénévole région Saverne - La Petite Pierre. **Tél. 06 87 00 51 95**

■ Jeune garde-chasse disponible de suite propose ses services pour surveillance, aménagement, gestion de territoire. Si possible temps plein. **Tél. 06 72 02 84 37**

Véhicules

■ 4X4 Dahaitu Térios, couleur noir, 5 portes 98000 km. Année 2006 essence 6 CV, contrôle technique fait. Radio CD Climatisation, fermeture centralisée, vendu avec 3 pneus hiver sur jantes alu Brigestone. Prix 3500€. Secteur Vallée de la Bruche. **Tél. 06.71.82.73.43**

■ DACIA Duster Blanc 4 X4 - 13000 Km - Octobre 2010. Modèle Lauréate Diesel, clim, autoradio CD + 4 pneus neige. Attelage. 16500€. **Tél. 06 18 17 69 03**

Divers

■ Benne à vendanges pour agrainer, sortie directe 1 T. 450€ à débattre. Dorlisheim. **Tél. 06 75 26 39 37**

Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

Décembre 2012

1 déc.	07h00	à	17h35
5 déc.	07h05	à	17h34
10 déc.	07h10	à	17h33
15 déc.	07h14	à	17h33
20 déc.	07h18	à	17h35
25 déc.	07h20	à	17h38

● 14 déc. ● 28 déc.

Janvier 2013

1 janvier	07h21	à	17h44
5 janvier	07h20	à	17h48
10 janvier	07h18	à	17h54
15 janvier	07h16	à	18h01
20 janvier	07h11	à	18h07
25 janvier	07h06	à	18h16

● 11 jan. ● 27 jan.

Février 2013

1 février	06h58	à	18h27
5 février	06h52	à	18h34
10 février	06h44	à	18h42
15 février	06h36	à	18h50
20 février	06h27	à	18h58
25 février	06h18	à	19h06

● 10 fév. ● 25 fév.



ATTENTION

Fermeture de la FdC67 entre Noël et Nouvel an

La Fédération des chasseurs du Bas-Rhin sera fermée du 21 décembre au soir au 2 janvier inclus.

Si vous souhaitez chasser durant cette période, pensez à valider vos permis ou ceux de vos amis, avant le 21 décembre 2012 à 16h

Frimas d'hiver...

En cas de verglas ou de neige abondante persistante, l'accès à l'Espace Chasse et Nature est difficile. Merci de vérifier, par téléphone, l'ouverture des bureaux de la FdC67 avant de vous déplacer (03 88 79 12 77)

FUCHS INDUSTRIE FRANCE
épices et additifs

ISO 9001
ENTREPRISE CERTIFIÉE

FUCHS

FUCHS INDUSTRIE FRANCE
20, rue Alfred Kastler - Z.I. du Ried CS20714 - 67850 HERRLISHEIM
Tél 03 88 55 33 55 Fax 03 88 55 33 59 - E-mail : fuchsind@wanadoo.fr
site : www.fuchs-industrie.fr

Frankonia, votre partenaire privilégié pour la chasse

Nouveaux détenteurs de permis de chasser, une offre d'équipement vous attend.

Pour le chasseur passionné de bêtes noires :
Épieu à sanglier

1
Épieu PARFORCE
en bambou

Economisez € 50,00
€ 199,00
€ 149,00

- lame à 2 tranchants
- avec gouttière pour le sang
- robuste gaine en cuir



1 Épieu et dague de chasse PARFORCE

Certains départements ont interdit aux traqueurs de porter une arme à feu. L'épieu est l'ustensile idéal pour servir le grand gibier pris par les chiens et assurer leur sécurité. Les instruments traditionnels du chasseur réunis en un seul outil. Utilisable aussi bien comme épieu que comme dague de chasse puisque le manche robuste en eucalyptus est dévissable. Lame de 38 cm de long et 5 cm de large en acier inoxydable 440 C AUS. Gouttière de 15 cm de long pour le sang. Livré avec gaine en cuir robuste. Longueur de l'épieu 1,5 m, poids env. 2,5 kg.

No. 168632-23

~~199,00 €~~ 149,00 €

2 Collier pour chien USB Dog-Ident

Collier en matière synthétique robuste avec clé USB sur laquelle peuvent être mémorisées toutes les infos importantes du chien par exemple.

Taille S (25-35 cm)

No. 174222-23 19,95 €

Taille M (38-43 cm)

No. 174223-23 19,95 €

Taille L (48-55 cm)

No. 174224-23 19,95 €



NOUVEAU

2 Collier
avec clé USB
€ 19,95

Vente par correspondance
et dans nos magasins
Frankonia

Téléphone 03 89 83 25 50

Téléfax 03 89 83 25 59
E-mail : mail@frankonia.fr
Internet : www.frankonia.fr

Frankonia en France :

18, rue du Château,
68190 Ensisheim

4, rue Transversale C
67550 Vendenheim

FRANKONIA

www.frankonia.fr





L'espace H

Strasbourg
Haguenau



Le plaisir
de conduire

L'INSTINCT DU CHASSEUR RENCONTRE L'INSTINCT DE SÉCURITÉ

Neige, grêle, pluie ou soleil, la technologie BMW xDrive, disponible sur presque tous nos modèles, identifie de façon sûre les exigences particulières de chaque surface routière et veille au maintien de la tenue de cap, de la motricité et de la stabilité. Pour un maximum de sécurité, et pour un plaisir de conduire optimum sur tous les sols.

TECHNOLOGIE 4 ROUES MOTRICES INTELLIGENTE xDRIVE DE BMW.

BMW EfficientDynamics
Moins d'émissions. Plus de plaisir.

GROUPE
l'espace #
STRASBOURG - HAGUENAU

2 rue Emile Mathis
67800 Hoenheim
03 88 75 37 53

110 route de Strasbourg
67500 Haguenau
03 88 06 17 17

www.bmw-est.fr